

Association des Anciens Élèves des lycées Marceau et Hélène Boucher de Chartres
Monument aux Morts du lycée Marceau – Albums du Souvenir
« Album du Souvenir 1939-1945 » par Marie-Thérèse Grangé © mars 2025

https://www.chartresaelmarceau.com/formulaires/histoire.php#Albums_du_souvenir

Mise à jour 02/03/2025

NOM ET PRÉNOMS SCOLARITÉ – PHOTOS DÉCORATIONS – MÉMOIRE	NAISSANCE PROFESSION PARENTS MARIAGE	DÉCÈS MENTION MARGINALE SÉPULTURE	SITUATION MILITAIRE FICHE MATRICULE HOMOLOGATIONS	SITUATION AU DÉCÈS ACTIVITÉ CIVILE ET MILITAIRE
<p>VIVIEN <u>Jacques</u> Alfred Louis</p> <p>Deux frères : Roland (1913-1975), typographe Bernard (1915-1996), imprimeur</p> <p>1924-1931 : école primaire de garçons quartier Saint-Chéron Reçu au concours des bourses nationales du 1^{er} degré en 1931 1931-1938 : élève au lycée Marceau, de la classe de 6^{ème} à la terminale mathématiques Certificat d'études secondaires du 1^{er} degré 1935 Bac 1^e partie A' 1937 Bac mathématiques 1938 1938-1940 : élève au lycée Montesquieu le Mans (Sarthe) en classe préparatoire aux grandes écoles</p> <p>Membre de l'Association des anciens élèves du lycée Marceau depuis 1939</p> <p>Galerie de photos Aucune photo de classe en notre possession</p> <p>Décoration</p> <p>Mémoire Monument aux Morts de Chartres Butte des Charbonniers Plaque 1939-1945, année 1944</p> <p>Monument aux Morts du lycée Marceau de Chartres Square Noël-Ballay</p>	<p>N 13/02/1920 Chartres (E&L)</p> <p>Fils de <u>François</u> Vivien (Chartres 1888-<i>id.</i> 1946), typographe et de Andrée Louise Eugénie Vivien (Chartres 1890-<i>id.</i> 1986), SP</p> <p>Mariés à Chartres le 15/04/1912</p>	<p>D 09/10/1944 à 8h 15 rue des Houillères Freyming-Merlebach (Moselle)</p> <p>Mort pour la France Min. des ACVG 24.01.1955</p> <p>Sépulture 1/ Cimetière de Merlebach 2/ Cimetière S^t Chéron à Chartres</p>	<p>Classe 1940 2396 – Chartres</p> <p>Incorporé le 10/06/1940 au dépôt d'infanterie 181 à Bordeaux Démobilisé le 16/08/1940 et incorporé comme les jeunes de la classe 1940 aux Chantiers de la jeunesse pour 6 mois à titre d'obligation militaire</p>	<p>24 ans – C Étudiant au lycée du Mans (Sarthe) en 1938-1940 jusqu'à son incorporation le 10/06/1940 Assistant aux Chantiers de la jeunesse muté en Allemagne le 01/02/1944, requis le 26/05/44 Domicilié chez ses parents, 4 rue d'Étampes à Chartres</p>
<p>Jacques Vivien est le dernier d'une fratrie de trois garçons. Leurs grands-pères Vivien, issus de vigneron du côté maternel, cultivant la terre du côté paternel, ont épousé deux sœurs Gâtineau, filles de jardiniers installés à Luisant. Leur père François, fils unique, devient typographe chez Durand, l'imprimeur le plus ancien sur la place de Chartres (plus de 100 ouvriers au début du XX^e siècle), après son certificat d'études primaires obtenu en 1900 à l'école publique Saint-Pierre, tandis que leur mère est au foyer. La famille habite 4 rue d'Étampes dans le quartier Saint-Chéron. Le père est mobilisé contre l'Allemagne du 03/08/1914 au 25/03/1919, dans le 101^e RI puis le 130^e RI (Croix de guerre 1914-1918 étoile de bronze). Comme ses frères, Jacques fréquente l'école primaire du quartier Saint-Chéron. Mais si ses aînés sont embauchés dès leur sortie d'école par l'imprimerie Durand, Roland comme typographe et Bernard comme imprimeur, Jacques passe avec succès le concours des bourses nationales du premier degré en 1931. Il entre en Sixième (anglais) au lycée Marceau et, au terme d'une scolarité sans histoire, il obtient en 1938 le bac mathématiques. Il s'inscrit en classe préparatoire aux grandes écoles au lycée Montesquieu du Mans. Recensé avec la classe 1940 et classé service armé le 25/01/1940, il est incorporé avec sa classe le 10/06/1940 au dépôt d'infanterie n° 181 de Bordeaux, encore en zone libre, après l'invasion allemande du 10/05/1940, suivie de la débâcle avec ses lourdes pertes. L'armistice signé le 22/06/1940 avec le Reich allemand met fin au service militaire obligatoire, ces jeunes recrues sont démobilisées le 16/08/1940. Mais dès juillet 1940, le gouvernement de Vichy a décidé de les faire participer à son programme de Révolution nationale en les encadrant dans des structures de la jeunesse. Jacques Vivien, resté en zone libre, est aussitôt incorporé en qualité de « Jeune » à titre d'obligation militaire de substitution au Chantier de la jeunesse n° 16 à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence) jusqu'au 31/01/1941. Un de ses supérieurs, militaire de carrière, lui conseille de rester aux chantiers en qualité de cadre. Il accepte et devient apprenti commis au camp n° 16 au Muy (Var) le 01/02/1941, chef d'atelier à Pujaut (Gard) le 01/11/1941, puis assistant de groupe sur place le 01/07/1942. Mais les Allemands, méfiants dès 1941 vis-à-vis de structures qui échappent à leur contrôle, considèrent en 1943 ces lieux comme susceptibles de cacher des noyaux de résistance. À partir de septembre 1943, les Chantiers deviennent un vivier de main d'œuvre au service de l'Allemagne. Le 01/02/1944, Jacques Vivien est muté en Allemagne au bureau de reclassement à Berlin. Il vient en permission chez ses parents du 11/02 au 26/05, date de son départ. Arrivé le 28/05/1944, il est affecté le 30/05 dans les services de la Délégation officielle française, service de la Jeunesse pour la protection des jeunes travailleurs français à Berlin, puis muté en juillet 44 à Ludwigshafen (Rhénanie-Palatinat). Malade dès le début de son séjour, une radio des poumons permet d'identifier le 12/08/44 une tuberculose du lobe supérieur droit. Le 21/09/44, son rapatriement est décidé. Il est alors dirigé sur Sarrebrück puis sur Merlebach, en Moselle annexée par le Reich, où il décède le 09/10/1944 de tuberculose pulmonaire (acte de décès en langue allemande). Il est inhumé sur place. Son père décède à Chartres le 17/08/1946, peut-être de saturnisme, la maladie des typographes qui manipulent des caractères en plomb. Jacques rejoint son père dans la tombe familiale le 20/09/1948 (avis d'obsèques de la famille et du président de l'Association des anciens élèves). Maladie due à la déportation ou préexistante et aggravée ? Sa mère entreprend un combat pour lui faire obtenir la mention Mort pour la France, qui lui est attribuée le 24/01/1955.</p> <p>Sources spécifiques Mémoire des Hommes. Mémorial GenWeb. FM Vivien François, cl. 1908, recrutement Chartres, Mle 903. SHD Caen AVCC, dossier de décès AC 21 P 548 353. AD28, 59 J 6, 1476 W 5 à 10. Christophe Pécout, « Les chantiers de la jeunesse (1940-1944) : une expérience de service civil obligatoire », <i>Agora Débats/Jeunesses</i>, 2008/1, N° 47. <i>L'Indépendant d'Eure-et-Loir</i>, 31/12/1944, 8-9/02/1945, 19/09/1946, 18/09 et 22/09/1948. Les chantiers de la jeunesse française : https://francearchives.gouv.fr/findingaid/56e74bc24e7da43a36a215df123c2f3256b11d0c.</p>				